



L'association des réalisateurs

Politique de protection des renseignements personnels
Association des réalisatrices et réalisateurs

Cette politique s'adresse aux membres et aux salariés de l'Association des réalisatrices et réalisateurs (ci-après « L'AR ») ainsi qu'à toute autre personne concernée.

La personne responsable de la protection des renseignements personnels et de la vie privée est également responsable de l'application de cette politique.

Adresse courriel : vieprivee@realisateur.com

1- Objectif de la politique :

Les renseignements personnels que vous nous confiez et que la Société Radio-Canada nous transmet sur vous sont indispensables pour assurer que nous assumons nos obligations de représentation et d'information de Syndicat, telles que prévues dans le Code Canadien du Travail. L'AR sait que ces renseignements sont précieux et est déterminée à tout mettre en œuvre pour les protéger. C'est dans cet esprit que la présente politique de protection de vos renseignements personnels a été adoptée.

1- Quels renseignements l'AR possède-t-elle :

L'AR possède les renseignements suivants sur ses membres :

Renseignements d'identification :

- Noms
- Date de naissance
- Coordonnées
- Adresse électronique
- Titre d'emploi
- Salaire
- Numéro d'employé de SRC
- Tout autre renseignement relié aux conditions de travail transmis par la SRC.

Certains de ces renseignements sont fournis par la SRC (en vertu des lois et de la convention collective), et d'autres sont fournis par les membres eux-mêmes.

L'AR possède les renseignements suivants sur ses salarié(e)s :

- Noms
- Date de naissance
- Coordonnées
- Adresse électronique
- Salaire
- NAS
- Informations bancaires pour dépôt des salaires avec Nethris
- Tout autre renseignement transmis par ses salariés

L'AR possède les renseignements suivants sur ses fournisseurs de services :

- Noms
- Coordonnées
- Adresse électronique
- Informations bancaires pour paiement des factures
- Tout autre renseignement transmis par ses fournisseurs

2- **Comment nous utilisons et communiquons vos renseignements**

L'AR utilise les renseignements sur ses membres pour :

- a. Vous identifier et mettre à jour vos renseignements;
- b. S'assurer que la convention collective est respectée par la SRC;
- c. S'assurer que les lois du travail soient respectées;
- d. Mener des études, analyses, en préparation de négociation collective ou de tout autre dossier de relations de travail comme par exemple, celui portant sur l'équité salariale;
- e. Communiquer avec vous en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies;
- f. Vous transmettre de l'information générale ou spécifique à votre situation d'emploi;
- g. Vous convoquer aux différentes instances;

La communication, à des fins légitimes, de vos renseignements avec d'autres personnes est parfois nécessaire. Il peut s'agir, par exemple, d'une communication obligatoire par la loi ou d'une communication nécessaire au respect de vos droits. L'AR s'engage à limiter les renseignements communiqués au strict nécessaire et à obtenir votre consentement lorsque requis.

L'AR utilise les renseignements sur ses salariés pour :

- a. Vous identifier et mettre à jour vos renseignements;
- b. Vous rémunérer;
- c. Émettre les relevés d'emploi ou tout autre document prescrits par les lois;

L'AR utilise les renseignements sur ses fournisseurs de services pour :

- a. Vous identifier et mettre à jour vos renseignements;
- b. Vous payer;
- c. Faire sa tenue de livre

En aucun cas, l'AR ne transmettra vos renseignements à quiconque d'autre qu'à la SRC sans votre consentement. A moins d'en être obligé par un tribunal.

3- **Quand devons-nous obtenir votre consentement**

L'AR n'utilise vos renseignements qu'avec votre consentement ou si la loi nous le permet. Nous obtenons votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements.

Cependant, l'AR ne demandera pas votre consentement à chaque interaction avec vous. Par exemple, lors d'une convocation à une Assemblée générale ou lors d'une communication visant à protéger vos droits.

De plus, l'AR ne demandera pas votre consentement dans certaines situations prévues par la loi comme par exemple, se conformer à une ordonnance d'un tribunal ou autre demande contraignante.

4- **Droit d'accepter ou de refuser de fournir vos renseignements/ Quels sont vos droits et comment les exercer**

- a) Droit d'accepter ou de refuser de fournir vos renseignements

Vos renseignements vous appartiennent. Sous réserve des exigences juridiques et contractuelles, vous avez le droit de retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de renseignements. Nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

Cependant, certains renseignements sont essentiels à ce que nous puissions voir au respect et à la défense de vos droits. Si vous refusez de les fournir, il peut être difficile, sinon impossible, de maintenir une relation avec vous et de « remplir » notre obligation de représentation qui nous incombe en vertu du Code canadien du travail.

- b) Droit de refuser que nous utilisions vos renseignements à certaines fins
- c) Droit d'accéder à vos renseignements

Vous pouvez demander à consulter les renseignements que nous détenons sur vous sauf si la loi prévoit des limites à cette demande.

Pour consulter vos renseignements, veuillez faire une demande à la personne responsable de la protection des renseignements personnels et de la vie privée par courriel à l'adresse suivante : vieprivee@realisateur.com

Votre demande sera traitée dans un délai de 30 jours ou dans un délai plus long si la loi le prévoit. Vous serez informé si le délai est plus long que 30 jours.

5- **Mesures de sécurité concernant la conservation des renseignements**

Durée de conservation :

L'AR conserve vos renseignements en format numérique. Vos renseignements seront conservés aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les fins auxquelles les informations ont été recueillies ou aussi longtemps que requis ou permis selon la loi. Le but, la nature et la sensibilité des renseignements ont été pris en compte dans la détermination des périodes de conservation.

Lieux de conservation :

Tous les renseignements personnels détenus par l'AR sont conservés de manière sécuritaire grâce à des logiciels sécurisés, tel Sharepoint de Microsoft.

6- **Autres conditions**

L'AR reçoit une partie des renseignements par la SRC.

- a- Transmission sécurisée via Livelink pour les contrats.
- b- Transmission par courriel des listes salaires et des listes de cotisations sécurisées à l'aide d'un mot de passe.
- c- Transmission par courriel de divers documents pouvant contenir des renseignements personnels.
- d- Tout autre renseignement pertinent transmis.

Ces modes de transmission sont jugés comme étant sécuritaires.

7- **Comment nous rejoindre**

Pour toute question ou plainte, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de la protection des renseignements personnels et de la vie privée par courriel à l'adresse suivante : vieprivee@realisateur.com

*S'il y a une modification de cette politique, un avis sera émis par un moyen approprié pour vous en informer.